

Le légaliste

RAMASSAGE DÉCHETS ET SERVICES

Annonce n° 1337
Type Constitution de société
Parution web 18/03/2025
Parution print 18/03/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 20/02/2025, il a été constitué une SAS dénommée :

RAMASSAGE DÉCHETS ET SERVICES

Sigle : RDS

Siège social : 147 Chemin Boungou Nafindra, 97670 CHICONI

Capital : 10 €

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement : la collecte des déchets solides non dangereux (par exemple les ordures) au niveau local, telle que l'enlèvement de déchets des ménages et des entreprises au moyen de poubelles, de bacs à roulettes, de conteneurs, etc. la collecte des matériaux mixtes récupérables la collecte de matériaux recyclables, etc.

Conseil et l'assistance opérationnelle aux entreprises et aux services publics dans les domaines suivants : la conception de méthodes ou procédures comptables, de programme de comptabilisation des dépenses, de procédures de contrôle budgétaire le conseil et l'assistance aux entreprises et aux services publics en matière de planification, d'organisation, de recherche du rendement, de contrôle, d'information de gestion, etc.

Président : M ASSANI ALI Daoud demeurant 147 Chemin Boungou Nafindra 97670 CHICONI élu pour une durée de Indéterminée .

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.